



# Recueil des lois fédérales

---

N° 22 16 juin 1987

- 800 Culture et mise en valeur du colza (ordonnance sur le colza)
- 801 Laboratoire européen de biologie moléculaire. Accord
- 802 Adaptation d'accords internationaux par suite du transfert dans le droit national de la Convention internationale sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises. AF

**Ordonnance  
concernant la culture et la mise en valeur du colza  
(Ordonnance sur le colza)**

**Modification du 27 mai 1987**

---

*Le Conseil fédéral suisse*  
*arrête:*

**I**

L'ordonnance du 16 juin 1986<sup>1)</sup> concernant la culture et la mise en valeur du colza est modifiée comme il suit:

*Préambule*

vu les articles 20 et 120 de la loi sur l'agriculture<sup>2)</sup>;  
vu les articles 2 et 16 de la loi fédérale du 21 décembre 1960<sup>3)</sup> sur les marchandises à prix protégés et la caisse de compensation des prix des œufs et des produits à base d'œufs,

*Art. 14, 1<sup>er</sup> al.*

<sup>1</sup> En accord avec les milieux économiques intéressés si possible, l'OFCP, d'entente avec l'Office fédéral, fixe les prix de vente de l'huile de colza aux commerçants. Ce faisant, on tiendra compte de la situation des prix du marché qui affecte les autres huiles comestibles. En outre l'on tâchera de minimiser les pertes pour la Confédération.

**II**

La présente modification entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 1987.

27 mai 1987

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, Aubert  
Le chancelier de la Confédération, Buser

31474

<sup>1)</sup> RS 916.115.11

<sup>2)</sup> RS 910.1

<sup>3)</sup> RS 942.30

# Accord du 10 mai 1973 instituant le Laboratoire européen de biologie moléculaire

RS 0.421.091; RO 1974 1332

---

## Champ d'application de l'accord le 1<sup>er</sup> juin 1987, complément<sup>1)</sup>

Etat partie	Adhésion (A)	Entrée en vigueur
Norvège .....	8 octobre 1986 A	8 octobre 1986

31426

<sup>1)</sup> La présente publication complète celles qui figurent au RO 1974 1345, 1978 1490 et 1985 1339.

## Arrêté fédéral

**concernant l'adaptation d'accords internationaux  
par suite du transfert dans le droit national de la Convention  
internationale sur le Système harmonisé de désignation  
et de codification des marchandises**

du 9 octobre 1986

---

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,*

vu l'article 8 de la constitution;

vu un message du Conseil fédéral du 22 octobre 1985<sup>1)</sup>,

*arrête:*

### Article premier

<sup>1</sup> Le Conseil fédéral est autorisé à accepter les amendements aux accords internationaux énumérés en annexe en tant qu'ils découlent des négociations relatives aux adaptations requises par le transfert dans le droit national de la Convention internationale du 14 juin 1983<sup>2)</sup> sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises.

<sup>2</sup> Il fera rapport à l'Assemblée fédérale sur ces amendements.

### Art. 2

<sup>1</sup> Le présent arrêté qui est de portée générale est sujet au référendum facultatif.

<sup>2</sup> Le Conseil fédéral fixe la date de l'entrée en vigueur; l'arrêté est valable cinq ans.

Conseil national, 9 octobre 1986

Le président: Bundi

Le secrétaire: Anliker

Conseil des Etats, 9 octobre 1986

Le président: Gerber

La secrétaire: Huber

<sup>1)</sup> FF 1985 III 341

<sup>2)</sup> Cette convention n'est pas encore en vigueur.

*Expiration du délai référendaire et entrée en vigueur*

<sup>1</sup> Le délai référendaire s'appliquant au présent arrêté a expiré le 19 janvier 1987 sans avoir été utilisé.<sup>1)</sup>

<sup>2</sup> Le présent arrêté entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1987.

6 mai 1987

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le vice-président, Stich

Le chancelier de la Confédération, Buser

30308

*Annexe***A. Liste des accords conclus dans le cadre du GATT****1 Accords multilatéraux**

- |     |  |                                 |
|-----|--|---------------------------------|
| 1.1 | Liste de la Confédération suisse (annexe à la Déclaration concernant l'accèsion provisoire de la Confédération au GATT du 22. 11.58) | RO 1959 1885<br>RS 0.632.211.2  |
| 1.2 | Protocole de Genève (1967) annexé au GATT du 30 juin 1967 avec liste LIX-Suisse  | RO 1967 1767<br>RS 0.632.221    |
| 1.3 | Protocole de Genève (1979) annexé au GATT du 30 juin 1979 avec liste LIX-Suisse  | RO 1979 2155<br>RS 0.632.231    |
| 1.4 | Accord du 12 avril 1979 relatif aux marchés publics  | RO 1979 2387<br>RS 0.632.231.42 |
| 1.5 | Accord international du 12 avril 1979 relatif au secteur laitier   | RO 1979 2516<br>RS 0.632.231.51 |
| 1.6 | Accord du 12 avril 1979 relatif à la viande bovine   | RO 1979 2566<br>RS 0.632.231.52 |
| 1.7 | Obligation contractée par la Suisse en matière d'importation de viande bovine du 12 avril 1979                                       | RO 1979 2596<br>RS 0.632.231.53 |
| 1.8 | Accord du 12 avril 1979 relatif au commerce des aéronefs civils  | RO 1979 2614<br>RS 0.632.231.8  |

**2 Accords bilatéraux**

- |     |  |                                    |
|-----|--|------------------------------------|
| 2.1 | Liste des concessions accordées par la Confédération suisse aux Etats-Unis d'Amérique (annexe à l'accord tarifaire du 20.11.61 avec les Etats-Unis d'Amérique) | RO 1962 1699<br>RS 0.632.293.361.1 |
| 2.2 | Liste des concessions accordées par la Suisse à la CEE (annexe à l'accord tarifaire du 26. 6. 62 avec la CEE)  | RO 1962 1712<br>RS 0.632.290.12    |

- 2.3 Echange de lettres du 29 octobre 1962 avec l'Espagne concernant le traitement de la nation la plus favorisée pour les spécialités de vins espagnols RO 1963 746  
RS 0.632.293.321
- 2.4 Echange de lettres du 29 juin 1967 avec la CEE concernant la réglementation des importations de certains produits laitiers RO 1967 1998  
RS 0.632.290.14
- 2.5 Accord du 11 novembre 1977 entre l'Autriche et la Suisse négocié au titre de l'article XXVIII du GATT au sujet de certains fromages RO 1978 1163  
RS 0.632.291.631
- 2.6 Résultats des négociations bilatérales du 10 juillet 1979 entre les délégations suisse et néo-zélandaise dans le cadre des négociations commerciales multilatérales RO 1979 2598  
RS 0.632.296.141
- 2.7 Résultat des négociations bilatérales du 29 mars 1979 menées entre les délégations de Suisse et d'Israël dans le cadre des négociations commerciales multilatérales RO 1985 939  
RS 0.632.294.491
- 2.8 Mémoire d'accord du 27 novembre 1979 entre les gouvernements de la Suisse et de la Colombie RO 1985 930  
RS 0.632.292.631
- 2.9 Echange de lettres du 15 décembre 1981 entre la Suisse et le Mexique relatif aux relations commerciales RO 1983 231  
RS 0.632.295.631
- 2.10 Négociations du 31 juillet 1979 relatives à l'accession de la République des Philippines dans le contexte des négociations commerciales multilatérales RO 1985 945  
RS 0.632.296.451
- 2.11 Echange de lettres du 21 décembre 1979 avec les Etats-Unis au sujet de certaines réductions tarifaires additionnelles RO 1985 937  
RS 0.632.293.363
- 2.12 Résultats des négociations du 20 février 1981 engagées au titre de l'article XXVIII en vue de la modification ou du retrait de concessions reprises dans la liste LIX-Suisse (négociations agricoles avec la CEE concernant le fromage) RO 1981 938  
RS 0.632.290.15

- 2.13 Résultats des négociations du 20 février 1981 engagées au titre de l'article XXVIII en vue du retrait de concessions reprises dans la liste LIX-Suisse (négociations agricoles avec la CEE concernant des produits agricoles transformées) RO 1981 391  
RS 0.632.290.15
- 2.14 Résultats des négociations du 22 septembre 1981 entre la Suisse et la Suède engagées au titre de l'article XXVIII en vue du retrait de concessions reprises dans la liste LIX-Suisse RO 1981 1926  
RS 0.632.297.141
- 2.15 Echange de lettres du 22 octobre 1982 entre la Suisse et la Thaïlande concernant l'accèsion de la Thaïlande au GATT RO 1983 299  
RS 0.632.217.45

## **B. Liste des accords conclus dans le cadre de la zone européenne de libre-échange**

### **3 AELE**

- 3.1 Convention du 4 janvier instituant l'Association européenne de Libre-Echange (AELE) RO 1960 635  
RS 0.632.31
- 3.2 Accord du 26 novembre 1981 entre la Suisse et l'Islande sur l'échange de produits agricoles, de poissons et d'autres produits de la mer RO 1982 1446  
RS 0.632.314.452

### **4 Suisse-CEE/CECA**

- 4.1 Accord du 22 juillet 1972 entre la Confédération suisse et la Communauté économique européenne RO 1972 3169  
RS 0.632.401
- 4.2 Accord du 22 juillet 1972 entre la Confédération suisse et les Etats membres de la CECA RO 1973 2057  
RS 0.632.402
- 4.3 Echange de lettres 1981 concernant les négociations agricoles de 1980 RO 1981 367 à  
385  
RS 0.632.290.15

**AS-1987-22 vom 16.06.1987 (S. 799-806)**

**RO-1987-22 du 16.06.1987 (p. 799-806)**

**RU-1987-22 del 16.06.1987 (p. 799-806)**

In	Amtliche Sammlung
Dans	Recueil officiel
In	Raccolta ufficiale
Jahr	1987
Année	
Anno	
Band	1987
Volume	
Volume	
Heft	22
Cahier	
Numero	
Datum	16.06.1987
Date	
Data	
Seite	799-806
Page	
Pagina	
Ref. No	30 004 889

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.